



Alliance Française

Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

✉ af@alliance-bordeaux.org
☎ +33 (0)5 56 79 32 80
🌐 www.alliance-bordeaux.org
🏠 126 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX



HÉBERGEMENT

HÉBERGEMENT EN FAMILLE - RÉGLEMENT

CHAMBRE EN DEMI-PENSION



L'Alliance Française Bordeaux Nouvelle-Aquitaine est une association loi 1901 dont le but est de promouvoir la langue et la culture françaises. Chaque année, elle accueille plus de 1800 étrangers de 127 pays différents qui viennent suivre des cours de français.

Le logement en famille d'accueil, formule **chambre en demi-pension** est le meilleur moyen pour un étudiant étranger de s'immerger dans la vie et la culture françaises. Les familles sont toutes visitées et sélectionnées par l'Alliance Française.

Vous avez choisi de séjourner en famille d'accueil. Ce choix est important car il implique un certain engagement des deux parties.

Il permet un véritable échange et une participation à la vie quotidienne de la famille.

Cependant, la famille d'accueil n'est pas un hôtel, en choisissant cet hébergement vous devez accepter le mode de vie de votre famille.

ASSURANCES : pour pouvoir bénéficier de l'hébergement en famille d'accueil, l'étudiant devra **OBLIGATOIREMENT** posséder une assurance pour les dommages matériels qu'il pourrait causer lors de son séjour dans sa famille d'accueil.

ARRIVÉE DE L'ÉTUDIANT

L'étudiant doit prévenir **au plus tard 1 semaine à l'avance** (par téléphone, courrier ou e-mail) sa famille d'accueil des détails de son arrivée (date, heure, lieu). Dès réception de la fiche d'hébergement, la famille et l'étudiant se mettent en relation par e-mail. Sans réponse de l'étudiant ou de la famille, prendre contact avec l'Alliance Française Bordeaux Nouvelle-Aquitaine **au moins 4 jours avant l'arrivée de l'étudiant.**

Une ligne de tramway ayant été ouverte depuis l'aéroport, il est désormais possible de **donner à l'étudiant un point de rendez-vous à un arrêt de tram**, afin de venir le récupérer.

L'étudiant devra arriver dans sa famille d'accueil le dimanche précédant le début de son cours et repartir le samedi suivant la fin de son cours.

Avant 7h00 du matin ou après 23h00, la famille n'est pas tenue d'aller chercher l'étudiant. Il pourra dans ce cas prendre un taxi qui sera à sa charge.

S'il ne peut pas respecter une de ces conditions, il devra contacter sa famille d'accueil afin de savoir s'il est possible d'arriver ou de repartir un autre jour et fixer avec elle la date et l'heure.

La famille d'accueil autorisera l'étudiant à passer un bref appel téléphonique pour dire à sa famille qu'il est bien arrivé.

La famille d'accueil aidera l'étudiant lors de son arrivée, notamment en lui expliquant les règles d'usage dans la maison et comment venir à l'Alliance Française le premier jour.

La famille doit obligatoirement donner un jeu de clés à son étudiant.

HÉBERGEMENT HÉBERGEMENT EN FAMILLE - RÈGLEMENT

L'étudiant devra payer son séjour directement à sa famille d'accueil dans **les huit jours** suivant son arrivée (sauf en cas d'inscription par un intermédiaire, comme une école partenaire par exemple).

PENDANT LE SÉJOUR

QUELQUES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE

- Respecter les horaires d'accès à la cuisine définis par la famille d'accueil
- Eteindre les lumières lorsque vous quittez la pièce
- Ne pas faire de bruit après 22h et ne pas réveiller les membres de la famille si vous rentrez tard
- Prévenir la famille en cas de retour tardif
- Respecter la propreté des lieux : ranger votre chambre, faire votre lit, laisser les sanitaires propres (salle de bain et WC après utilisation)
- Passer un temps raisonnable dans la salle de bain
- Avoir une tenue décente
- Faire attention aux clés de l'appartement (en cas de perte ou de vol, les nouvelles clés ou serrures vous seront facturées)
- Ne pas oublier de fermer la porte de votre habitation à clé lorsque vous partez
- Demander à la famille une autorisation si vous souhaitez recevoir des amis
- Ne pas apporter et /ou consommer d'alcool sur votre lieu d'hébergement
- Respecter les consignes de la famille en ce qui concerne l'usage de la cigarette

LINGE

La famille d'accueil fournit à l'étudiant les draps et linge de toilette et précisera en début de séjour à quelle fréquence ils seront changés.

Le nettoyage du linge personnel est compris dans votre hébergement à raison de 2 lessives par semaine au maximum.

La famille se chargera de votre linge ou vous proposera l'utilisation de la machine.

REPAS (semaine + week-end)

Petit-déjeuner

La famille proposera à l'étudiant un petit-déjeuner complet (café, thé, jus de fruits, céréales, pain, beurre, confiture...).

Déjeuner

L'utilisation de la cuisine de la famille par l'étudiant est permise par souscription à l'option disponible à partir d'un mois de séjour, moyennant le paiement supplémentaire de 12,50€ par semaine. La cuisine sera disponible aux heures définies par la famille.

Dîner

La famille précisera les horaires de repas à l'étudiant.

Le repas devant être un moment de convivialité, sera partagé avec l'étudiant.

La famille proposera un repas complet (entrée, plat, dessert) pendant toute la durée du séjour.

Si l'étudiant souhaite dîner à l'extérieur, il avertira la famille à l'avance.

Les déjeuners sont pris à l'extérieur sauf accord de la famille.

HÉBERGEMENT HÉBERGEMENT EN FAMILLE - RÈGLEMENT

HORAIRES DE SORTIE

L'étudiant informera sa famille d'accueil de ses horaires de cours et de ses absences éventuelles en semaine ou le week-end. Si l'étudiant a un portable, il laissera son numéro à la famille.

Si l'étudiant souhaite prolonger son séjour en famille au-delà de la date prévue, l'étudiant et la famille doivent en informer impérativement le service hébergement.

DÉPART DE L'ÉTUDIANT

La famille d'accueil devra accompagner l'étudiant à la gare ou à l'aéroport, ou le déposer à un arrêt de tram proche de la ligne A (direction Mérignac Aéroport) Si elle a un empêchement, elle s'organisera avec un proche ou un parent.

En cas de départ anticipé ou de changement de famille, la semaine entamée est due.

Si vous avez rencontré un problème quelconque, n'attendez pas pour nous en parler. La majeure partie des problèmes peut se régler facilement en discutant directement avec les personnes concernées. Nous nous efforcerons de toujours trouver une solution.

J'ai lu et accepte le règlement et m'engage à respecter les règles de ma famille d'accueil.

Je suis assuré(e) pour les dommages matériels que je pourrais causer lors de mon séjour en famille d'accueil.

NOM : -----

Prénom : -----

Date : ____ / ____ / -----

SIGNATURE